

**■ AVIS PUBLIÉ AU BOAMP N° 19-132872**

Jeudi 5 Septembre 2019

Date d'envoi au service éditeur : 05/09/2019

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du **05/09/2019** au **24/09/2019****Avis faisant référence à cette annonce (0) :**

- > Créer un avis de transparence ex ante volontaire
- > Créer un avis de résultat de marché
- > Créer un avis d'annulation
- > Créer un avis rectificatif

[> Voir l'annonce sous sa forme originale](#)[Imprimer](#)[Retour](#)

Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

[> Contact client](#)**F1 - Formulaire Avis de marché****Avis d'appel public à la concurrence**Département(s) de publication : **59**Annonce No **19-132872**

Fournitures

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Cté de Communes des Hauts de Flandre.Correspondant : M. le président, 468, rue de la Couronne de Bierne 59380 Bergues, tél. : 03-28-29-09-99, télécopieur : 03-28-68-70-04, courriel : marieclaire.tyberghain@cchf.fr adresse internet : <http://www.cchf.fr>.Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marchespublics596280.fr>.*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :* Services généraux des administrations publiques.**Objet du marché :** " Fourniture et livraison de cartes cadeaux multi-enseignes pour le personnel cchf ".*Type de marché de fournitures :* achat.*CPV - Objet principal :* 30163000*Objets supplémentaires :* 30199770.*Lieu de livraison :* bergues, 59380.*Code NUTS :* FRE11.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 1 an(s).

Valeur maximum estimée (H.T.) : 220 000 euros.

Fréquence et valeur des marchés à attribuer : accord-Cadre d'une durée d'un an, renouvelable 1 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.

Caractéristiques principales :

ce dispositif concerne l'ensemble du personnel communautaire et représente l'achat de cartes cadeaux multi-enseignes (façon carte bancaire) de valeurs faciales différentes pour un maximum de 180 agents.

Les cartes cadeaux devront permettre les achats sans restriction (autre que la limite de la réglementation en cours) dans un nombre d'enseignes supérieures à 100.

Les cartes à puce devront être nominatives et permettre le paiement d'articles, en une ou plusieurs fois chez les commerçants et si possible sur des sites en ligne (par internet).

Leur validité devra être de 12 mois au minimum.

Un encart personnalisé précisant l'évènement et " offert par la cchf ", le nom et prénom du bénéficiaire et le logo de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre seront imprimés sur chaque carte

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : accord-Cadre à bons de commande mono-attributaire, passé par un pouvoir adjudicateur avec montant maximum de commandes, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande, en application de l'article R2162-2 alinéa 2 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale d'un an est de 110 000 euros (H.T.).

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 (d'un an) est de 110 000 euros (H.T.).

Nombre de reconductions éventuelles : 1.*Refus des variantes.*

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.*Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) :* 15 octobre 2019.*Cautionnement et garanties exigés :* aucune retenue de garantie ne sera effectuée.*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :* le paiement des sommes dues est effectué dans un délai global maximum de 30 jours.

Les conditions de mise en œuvre du délai maximum de paiement sont celles énoncées par les articles L2192-10 à L2192-14 et R2192-12 à R2192-36 du code de la commande publique.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.**Conditions de participation :**Critères de sélection des candidatures :*

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

- Le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire : dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il lui sera demandé de prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.

- Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat.

- Attestations d'assurance responsabilité civile et risques professionnels en cours de validité.

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :*

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : une note technique précisant : l'organisation du candidat pour répondre aux prestations du présent marché, le nombre d'enseignes proposées, les modalités et délais de livraison, la sécurité relative à l'utilisation des cartes cadeaux, les éventuels services gratuits proposés.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix : 60 %;
- valeur technique : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 24 septembre 2019, à 11 h 30.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MAPA 2019-20.

Renseignements complémentaires : les offres sont obligatoirement adressées dans les conditions suivantes :

- par transmission électronique sur le profil d'acheteur de la CCHF à l'adresse internet suivante : <https://www.marchespublics596280.fr>.

La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

En ce qui concerne la copie de sauvegarde : le candidat a la possibilité de remettre celle-ci au format papier ou au format physique électronique (clé usb, cd...) de la façon suivante :

- sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.
- sur un support papier et remise sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé.

La copie de sauvegarde devra être envoyée ou déposée sous plis scellés à l'adresser ci-dessous :

Communauté de Communes des Hauts de Flandre
Service Marchés Publics
468, rue de la Couronne de Bierne
59380 bergues

Ainsi que les mentions suivantes :

Marché de services n° 2019-20 "Fourniture et livraison de cartes cadeaux multi-enseignes pour le personnel cchf "
copie de sauvegarde - ne pas ouvrir

Horaires d'ouverture : Du Lundi au jeudi de 8 heures à 11 h 45 - 13 h 30 à 17 h 15
Le vendredi de 8 heures à 11 h 45 - 13 h 30 à 16 h 15.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 5 septembre 2019.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : CCHF - Service des ressources humaines.

Correspondant : Mme Katy MANSEL, 468, rue de la Couronne de Bierne - 2^e étage, 59380 Bergues, , tél. : 03-28-29-09-99, , courriel : katy.mansel@cchf.fr.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de LILLE 5, Rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039 59014 Lille Cedex, tél. : 03-59-54-23-42, courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr.

Mots descripteurs : Carte magnétique, carte à puce, Chèque cadeau.

Eléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : **MARCHES_PUBLICS**

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 20004095400014

Libellé de la facture : Communauté Communes Hauts de Flandre 468, rue de la Couronne de Bierne 59380 Bergues

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 24 septembre 2019

Objet de l'avis : MAPA 2019-20 " fourniture et livraison de cartes cadeaux multi-enseignes pour le personnel cchf "

Nom de l'organisme : Cté de Communes des Hauts de Flandre

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Imprimer

Retour

